

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 2 NOVEMBRE 1979 - N° 985

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Le vrai scandale de « l'affaire Boulin »

« La presse » puis « la justice » ont laissé le pas aux « amis politiques » de Boulin dans ce qui est devenu une « affaire ». Une affaire de plus dans le sordide qui s'étale aujourd'hui. Dans une droite divisée, les coups se durcissent, des coups parfois mortels, des comptes se règlent avant les prochaines élections présidentielles.

Le vrai scandale est celui du pouvoir lui-même dont les pratiques malodorantes ne sont que l'écume de ce qu'il impose au peuple : chômage, vie chère, répression, conditions de vie et de travail qui se dégradent.

LIRE EN PAGE 5

Malgré des propositions démobilisatrices

La lutte à Merlin-Gérin continue !

Tandis que l'intersyndicale proposait, à partir de miettes lâchées par la direction, de lever l'occupation, beaucoup de travailleurs refusèrent ce vote.

LIRE EN PAGE 4

Dans le Quotidien du Peuple du 3 novembre

Un quart de siècle de Chine nouvelle : Les souvenirs d'une française à Pékin

Contraire au sein du peuple :

Y-a-t-il fascisation du régime ?

ALSTHOM-BELFORT PLUS D'UN MOIS DE GREVE

Le tribunal donne 8 jours aux grévistes pour évacuer l'usine, mais incite la direction à négocier

Mercredi, le tribunal de Besançon a rendu son jugement et a ordonné l'évacuation de l'usine. Toutefois, la mobilisation des grévistes de l'Alsthom qui ne faiblit pas après un mois de grève aura obtenu le report de l'évacuation dans un délai de 8 jours, période qui selon le tribunal devra être mise à profit pour trouver une solution négociée au conflit.

La Cour d'appel a mis l'accent sur le rôle que doit jouer la commission de conciliation avant une éventuelle intervention policière.

Le pouvoir ne doit cependant pas se faire d'illusions, les travailleurs de l'Alsthom n'ont pas tenu un mois pour rentrer les mains vides. Une nouvelle manifestation appelée par l'intersyndicale est d'ailleurs prévue pour ce vendredi.

LIRE EN PAGE 3

◀ Mardi ceux d'Alsthom manifestaient à Paris.



Il y a 25 ans L'AUBE DE LA LUTTE POUR L'ALGERIE INDEPENDANTE

LIRE NOTRE DOSSIER
DANS NOTRE PROCHAINE EDITION



Three Mile Island, les fissures,... les questions, les inquiétudes concernant la sûreté des programmes électronucléaires ne manquent pas. Parmi elles une interrogation, fondamentale : que va-t-on faire des déchets radioactifs, et notamment ceux à haute activité (produits de fission comme le Césium ou le Strontium, transuraniens tels que le Plutonium ou l'Américium) ? Pour l'instant, ils sont stockés sous forme liquide. Mais cela ne peut durer éternellement. En France un procédé de stockage définitif a été mis au point : la vitrification. Après évaporation à sec et calcination, les déchets sont introduits dans un four avec les constituants habituels du verre. Après fusion, on obtient un bloc qui par sa forme rappelle une bouteille de gaz. Le procédé discontinu de vitrification en pots n'ayant pas d'application industrielle, c'est désormais le procédé de vitrification continue qui a été adopté. Selon le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) c'est une «solution satisfaisante».

A ces propos rassurants, voici ce que répond un militant de la CFDT, qui travaille dans un centre de recherches nucléaires.

Que faire des déchets radioactifs ?

LA VITRIFICATION

EST-ELLE

UNE SOLUTION ?

Interview de Jean-Claude Zerbib

du Syndicat CFDT de l'Energie (SNPEA)

Par Claude ANCHER

► *Quels sont les problèmes posés par le stockage des déchets nucléaires à haute activité ?*

Je voudrais d'abord souligner qu'il existe aussi les déchets à basse et moyenne activité. On se polarise sur la haute activité mais il n'est pas dit que les autres déchets ne posent pas de problèmes, en terme de risques, d'autant que pour eux les systèmes de protection mis en place sont moindres.

Ceci étant dit, les déchets à haute activité posent trois sortes de problèmes.

POURRA-T-ON VITRIFIER TOUS LES DECHETS ?

Tout d'abord, nous n'avons pas actuellement tous les moyens industriels pour stocker sous forme solide l'ensemble des déchets liquides que nous fabriquons. L'atelier de vitrification de Marcoule entré dans sa phase industrielle en juin 1978, va pouvoir en principe dans les années à venir, vitrifier la totalité des déchets présents à Marcoule jusqu'à ce jour. Mais par rapport à ce que produira le programme électronucléaire français (s'il se réalise complètement), c'est à peu près la distance qui sépare le vélo du camion de cinquante tonnes. N'oublions pas que chaque année une centrale PWR produit 30 tonnes de combustible irradié ; avec le projet d'environ 55 réacteurs en fonctionnement, cela ferait 1500 tonnes par an. Concernant la vitrifica-

tion, en dehors de l'atelier de Marcoule de capacité limitée (150 m³ par an), il n'y a rien, sinon un atelier en projet à La Hague, sur lequel on ne sait pas grand-chose pour l'instant. Il faudrait atteindre une dimension industrielle d'ampleur pour absorber tous les déchets. Or, ces ateliers sont de très grosses unités, qui coûtent cher, qui posent des problèmes techniques, et qui doivent impérativement se situer sur l'emplacement même des usines de retraitement : il est impensable en effet, d'imaginer des transports pour des produits liquides d'aussi haute activité. En attendant, en tout cas, on doit stocker ces liquides dans des doubles cuves en inox qu'il faut perpétuellement brasser et refroidir, ce qui n'est d'ailleurs pas sans risques.

OU STOCKER LES DECHETS VITRIFIES ?

Deuxième problème, lié à la vitrification : le stockage définitif, c'est-à-dire pour plusieurs centaines d'années. Où va-t-on mettre tous ces blocs de verre ? On voit à peu près clair pour le stockage avec surveillance, pendant les dix à trente années à venir, mais après ? Il n'y a que des projets qui ne se sont pas encore matérialisés. Mettons à part des projets insensés comme celui d'envoyer les déchets dans l'espace, avec le risque que la fusée ait un accident au départ !

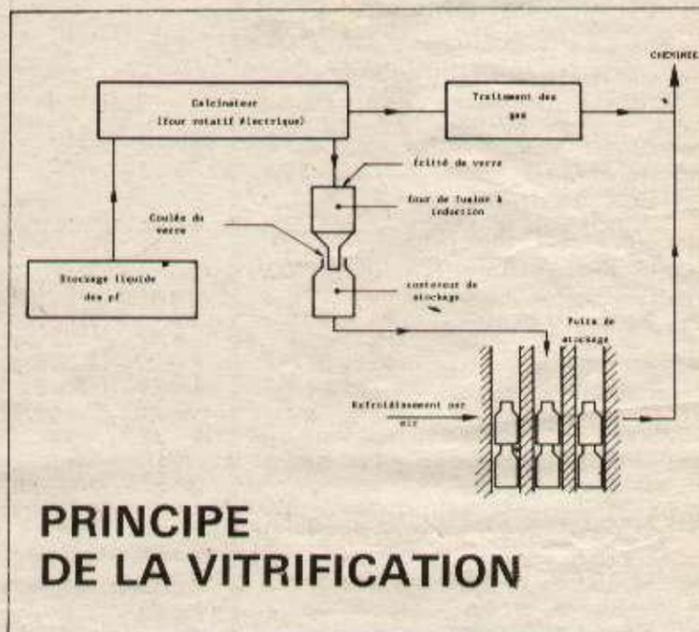
On parle surtout aujourd'hui de stockage dans des mines de sel supposées stables du point

de vue géologique. Mais il y a des objections sérieuses. La chaleur dégagée par les blocs radioactifs a tendance, par un processus complexe, à attirer l'humidité. Or, un mélange d'eau et de sel est particulièrement corrosif pour la barrière en acier inoxydable qui protège le bloc de verre. Et là intervient un autre facteur : l'état du bloc vitrifié. Quand on a terminé de couler un bloc radioactif dans son enceinte métallique, on retire la saleté radioactive qui est à sa surface. Pour cela, on utilise une lance à haute pression qui provoque un refroidissement brutal du verre, et ce verre se craquelle. Selon des informations que j'ai recueillies, on entend d'ailleurs des craquements sinistres lors de cette opération !

Ainsi, si l'inox est détruit, la surface du verre en contact avec l'eau va être augmentée par la présence de ces fissures. Selon les chiffres mêmes du CEA * la surface d'échange peut être multipliée par treize à cause du choc thermique dû au refroidissement. C'est grave, parce que, au contact de l'eau, le verre se dégrade, se dissout : c'est ce qu'on appelle le phénomène de lixiviation.

LE VERRE EST DESTRUCTIBLE

Le taux de lixiviation est fonction de la température du verre, qui ne décroît que très lentement. A la sortie de fabrication, le bloc est à 450° : si on le refroidit par un courant d'air forcé, on arrive dans la cheminée à une température de 60°, et si on arrête la circulation de l'air pour laisser agir les phénomènes de convection naturelle, on a de l'air à 100° : on le voit, l'échange thermique est important. Pour que la température s'abaisse, il faut que la radioactivité dans le verre diminue. Or l'activité est due surtout à des produits tels que le Césium 137, ou le Strontium-Yttrium 90 qui ont des périodes relativement longues, de l'ordre de trente ans. Cela signifie qu'au bout de trente ans, leur activité a diminué de moitié, au bout de soixante, elle a été divisée par quatre, par huit au bout de 90 ans, etc... Pour que l'activité soit ramenée à un niveau admissible, il faut environ 400 ans. A ce moment-là, la température a elle aussi diminué de manière significative et le taux de lixiviation est faible. Mais



PRINCIPE DE LA VITRIFICATION

si la barrière d'inox cède au bout de dix à trente ans, par exemple, la lixiviation, selon certaines hypothèses, peut entraîner la dissolution complète du verre avec les conséquences que l'on imagine pour la contamination de l'environnement.

► *Selon le CEA, des recherches sont menées pour doubler l'inox avec de la céramique, et pour faire du verre «armé» qui résiste mieux au refroidissement...*

J'observe que pendant longtemps, le CEA considérait la barrière d'inox comme suffisante. Il admet enfin qu'elle est insuffisante. Il faudrait en savoir plus maintenant sur les résultats obtenus avec une barrière supplémentaire de céramique.

Quant au verre «armé», il est possible qu'il réduise un peu la surface d'échange entre l'eau et le verre. C'est une parade partielle, mais certainement pas totale. On peut observer que cela suppose (comme la mise en place de barrières supplémentaires) des manipulations en plus, et une augmentation des coûts de fabrication.

LES DECHETS DE LA VITRIFICATION

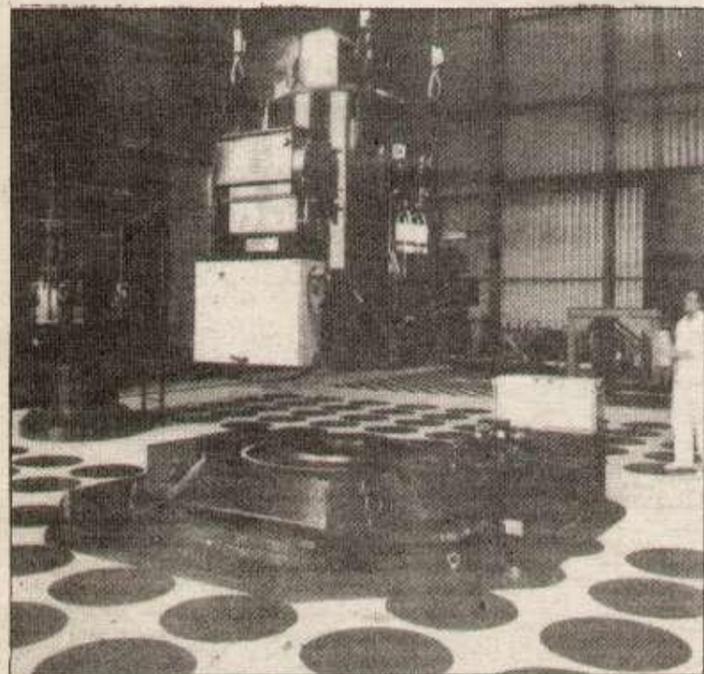
Un dernier problème, rarement évoqué, c'est que la quantité des objets nécessaires à la vitrification est relativement grande. Or eux aussi, il faut les éliminer. On affirme généralement que le volume de déchets sous forme solide, vitrifiée, est sept fois moindre que le volume sous forme liquide. Mais ce rendement de

compression est compliqué par le fait qu'il faut aussi vitrifier les déchets issus de la vitrification.

DE NOUVELLES DIFFICULTES A VENIR

► *Les problèmes posés par la vitrification ne sont-ils pas, de plus, liés à la nature des déchets traités ?*

Effectivement, jusqu'ici on n'a vitrifié que des déchets provenant de la filière graphite-gaz, et encore les moins irradiés d'entre eux. L'irradiation du combustible augmente en fonction de son taux de combustion : ce taux est de 4 500 MW/jour/tonne pour les centrales graphite-gaz, de 3 300 MW/j/t pour les PWR. La quantité de plutonium produite par tonne de combustible est dans le premier cas de 3 kg, dans le second de 10 kg. Signalons au passage que pour une centrale type Super-Phénix, le taux de combustion se situera entre 50 000 et 110 000 MW/j/t. On aura donc affaire à des déchets radioactifs plus dangereux que ceux qui ont été l'objet jusqu'ici de la vitrification. Cela ne peut qu'ajouter aux incertitudes qu'offre déjà cette technique. L'augmentation de la production de plutonium et de sa présence (plutonium 239) dans les déchets est en effet inquiétante, vue sa toxicité et sa période : 24 000 ans ! Bien qu'il ne se trouve que dans une très faible proportion dans les déchets vitrifiés, il faut s'interroger sur les risques de contamination qu'il pourrait provoquer lorsque les barrières de protection des blocs de verre auront cédé.



Stockage intermédiaire à l'atelier de vitrification de Marcoule

* Commissariat à l'énergie Atomique.

Alsthom-Belfort

8 JOURS POUR EVACUER L'USINE

Les Gras Bouillots avaient convié les travailleurs de l'Alsthom et leurs familles au vernissage de leurs œuvres au «92», le piquet de la cantine, ainsi nommé à cause de son numéro de bâtiment dans l'implantation de l'usine. Les Gras Bouillots, c'est le nom que s'est donné un groupe de grévistes qui a réalisé à l'intérieur du bâtiment de très belles fresques sur la lutte.

Mercredi soir donc, ils sont bien deux ou trois cents autour d'une très longue table chargée de bouteilles et de petits gâteaux. On discute, on plaisante ; c'est à peine si le jugement de la cour d'Appel de Besançon est commenté. Il faut un peu insister pour avoir quelques appréciations à son sujet. Car il est maintenant connu : à compter de samedi, les grévistes auront un délai de 8 jours pour évacuer l'usine. Faute de quoi, les flics s'en chargeront. A compter de samedi, car c'est le jour où se réunira une nouvelle fois la commission de conciliation, sorte d'organisme composé paritairement de représentants des patrons et des syndicats et qui a pour mission de proposer des solutions pour résoudre les conflits. S'il ne sort rien de cette réunion, le compte à rebours se mettra en marche.

Là-dessus, le débat est très ouvert. Tout le monde se rend parfaitement compte que la perte de



Les travailleurs d'Alsthom Belfort arrivent à la gare de l'Est à Paris.

l'usine serait un sale coup pour la grève. Mais pour la conserver, pourra-t-on s'affronter aux flics ? Est-ce possible ? Certains grévistes envisageaient calmement cette hypothèse : « Il faut se préparer dès maintenant pour les accueillir comme il faut quand ils arriveront ». Ce point de vue résolu n'était pas forcément partagé par tout le monde dans les différents piquets. Pour l'instant, on est plutôt dans l'expectative ici. On attend le résultat de la réunion de samedi. De même, « la montée sur Paris » de mardi est diversement commen-

tée. Certains, parmi les plus actifs dans la lutte, n'ont pas jugé utile de faire le déplacement : « A Paris, pour quoi faire ? Les 10 millions que ça a coûté, auraient été mieux dans la caisse de grève ». D'autres qui y ont participé ont regretté le caractère « promenade de santé » de cette initiative, mais ont toutefois apprécié positivement la rencontre de plusieurs boîtes en lutte de l'Alsthom. Quoi qu'il en soit, les choses pourraient bien se débloquer dans un sens ou dans l'autre dans les jours qui viennent. L'intersyndicale ne tient pas du

tout à un affrontement avec la police. Le pouvoir aurait bien envoyé ses CRS depuis longtemps, mais il craint une réaction massive des travailleurs et de la population. Il se pourrait, dans ces conditions, qu'une recherche de compromis s'effectue. Mais attention ! Les travailleurs de l'Alsthom ont entamé leurs deuxième mois de grève, ils n'accepteront certainement pas de « rentrer avec des clous ». Beaucoup le disent très fort pour être bien entendus de tout le monde.

Gérard PRIVAT

LA MANIFESTATION PARISIENNE DES ALSTHOMIENS

« Il faudra bien que le patron négocie ! »

Dès 11 heures du matin, mardi, plusieurs centaines de grévistes de l'Alsthom St-Ouen et d'autres entreprises parisiennes du groupe se rassemblaient devant la gare de l'Est. A 13 h 11 Séguy, qui est là, dépassé de tous côtés par les grévistes venus accueillir le train spécial de Belfort.

Dans une immense ovation « Alsthom peut payer » et de sonores coups de sirènes, le train s'immobilise. Sur la locomotive des immenses autocollants rappellent qu'un jour, elle est sortie des ateliers de l'Alsthom Atlantique. Après une très brève prise de parole de Séguy, la manifestation démarre vers l'Etoile. Elle ne s'arrêtera plus avant une dizaine de kilomètres. Sur le parcours, les parisiens regardent avec intérêt ce cortège aux banderoles multicolores reproduisant des caricatures fustigeant la justice bour-

geoise ou affirmant qu'« il vaut mieux mourir debout que de vivre à genoux ».

Dans le cortège, on relève la présence de nombreuses délégations des différentes usines Alsthom du pays. Marseille, Tamaris dans le Gard, Orléans etc. ont envoyé une délégation. Au sein du cortège de Belfort, une magnifique banderole indique la présence d'une délégation des femmes de grévistes « pour venir nous avons mis nos enfants à la mômérie » explique l'une d'elles. Les questions sur l'existence de ce soutien semble insolite à l'une d'elle. « Compte tenu de la manière dont on a traité nos maris pour le centenaire, il était normal qu'ils se révoltent et que nous, on les soutienne ». « Eh bien, tant mieux si c'est une initiative d'avant-garde », précise une autre...

Au fil des kilomètres, les slogans se font moins nombreux. Néanmoins, quand arrivés à proximité de l'Etoile la masse des uniformes apparaît, certains ne cachent pas leur indignation en même temps leur volonté de « ne pas se laisser arrêter par quelques flics... »

Mais l'itinéraire est dévié. Fourbus, les manifestants arrivent devant le siège de l'Alsthom, avenue Kléber. Longs discours syndicaux dénonçant ce que tout le monde connaît trop bien. La perte du pouvoir d'achat, le mépris patronal. Au bout de vingt minutes de discours, un noyau déterminé de grévistes de St-Ouen commence à vouloir forcer la porte du siège. Quelques membres du service d'ordre s'y opposent. Un manifestant venu de Belfort prétend qu'« une occupation du siège pousserait la

cour d'appel de Besançon à prononcer l'évacuation de l'usine Belfortaine... »

Le mot d'ordre d'occupation lancé par quelques grévistes n'est pas massivement repris. Pour leur part, les discours syndicaux se feront dans l'indifférence...

Le cortège repart en direction du siège de l'UIMM, avenue de Wagram, pour y déposer une motion. Ceci fait, après un moment d'hésitation, les manifestants s'engouffrent dans le métro. A chaud, les manifestants belfortains semblaient dans l'ensemble satisfaits de la journée. Plus d'un devait affirmer que d'être monté à 1200, de si loin, devait inévitablement peser dans la balance, que les patrons devraient en tenir compte. « Il faudra bien qu'ils négocient ».

F.M.

ILS SONT EN LUTTE

● Gamma (Paris)

Les 81 travailleurs de la société Gamma (fabrication de meubles) rue de Toul, dans le 19^e arrondissement de Paris, occupent actuellement leur entreprise pour s'opposer à la fermeture. Rappelons que leur lutte dure depuis le 28 août dernier. Devant la détermination des travailleurs, le tribunal des référés qui devait se prononcer sur leur expulsion, s'en est abstenu.

● Saint-Gobain : 2 000 ouvriers en lutte dans l'Oise

Depuis ce lundi, une bonne partie des 2 400 travailleurs de l'usine Saint-Gobain de Thourotte, dans le département de l'Oise, est en grève. A l'origine de ce mouvement, soutenu par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC, les revendications suivantes : non aux licenciements prévus et une augmentation de 300 F pour tous. Signalons qu'actuellement, dans le groupe Saint-Gobain, d'autres mouvements ont actuellement lieu notamment à l'usine d'Aniche, dans le Nord. Des débrayages ont d'autre part eu lieu pour des revendications salariales, ce mardi, dans les usines du groupe à Sully-sur-Loire, Chalon-sur-Saône, Longjumeau entre autres.

● Thomson-CSF

Les travailleurs d'une vingtaine d'usines de la Thomson-CSF, au nombre de 5 000 au total ont défilé mardi à Malakoff et à Levallois, dans la banlieue parisienne. A l'origine de ces manifestations, dont l'importance est significative du mécontentement, la question des bas salaires surtout : les travailleurs exigent un salaire minimal de 3 000 F.

● Renault-Billancourt : suite à la grève des presses de 1977, trois délégués CGT devant les tribunaux

Trois secrétaires du syndicat CGT de Renault-Billancourt seront déférés devant un tribunal correctionnel le 16 novembre, suite à l'action intentée par le PDG de la Régie. Ces trois secrétaires avaient participé à la grève des travailleurs du département 38, celui des presses, à la fin 1977, grève, on s'en souvient, qui visait à s'opposer à la restructuration du dit secteur... Il y a quelques mois déjà, la direction de la Régie avait déposé deux plaintes pour cette même grève, l'une pour « entrave à la liberté du travail », l'autre pour « perte de production ». Elle n'y arriva pas. C'est d'ailleurs à une véritable offensive antisyndicale que se livre actuellement la direction de la Régie puisque elle entend de licencier trois militants CGT et un autre de la CFDT dans son usine de Lyon, licenciements contre lesquels 2 000 travailleurs de cette usine ont riposté mardi en occupant la gare de Lyon-Perrache.

DASSAULT

La grève avec occupation pour une augmentation de salaire se poursuit en

ce milieu de semaine, dans les usines d'Argenteuil (Val d'Oise) et de Seclin (Nord).

● 95^e mort à Usinor-Dunkerque !

Usinor-Dunkerque est un des piliers de la sidérurgie française mais c'est aussi une des usines les plus meurtrières. Après avoir déporté les ouvriers depuis Thionville ou Denain et Longwy, Usinor les tue : Lionel Poix, 25 ans, était muté de Denain et arrivait à Dunkerque le 1^{er} octobre 79, dans le service « énergie » du train à bandes. Il était en train d'effectuer seul une ronde dans un secteur isolé et dangereux, et est tombé dans un des bassins de décantation. Depuis longtemps, les syndicats réclamaient que ceux qui effectuaient des rondes soient deux. De plus les mutés de Denain et Longwy sont mis directement à la production sans adaptation ou formation.

LUTTES OUVRIERES

NOUVELLES
DES VOSGES

● Livosges (Gérardmer)

20 licenciements économiques sont annoncés après une suppression de 63 emplois en un an. Devant les risques de démantèlement du groupe vosgien Livosges, convoité entre autres par les Frères Willot, un comité de défense syndicale unitaire avec participation d'organisations politiques s'est constitué comme prévu (cf. QdP du 13/10). Il s'agit d'organiser le soutien autour des grévistes de Livosges et de mener la lutte contre le chômage dans la région de Gérardmer.

● Saviem-Golbey (Epinal)

La direction vient de reculer devant la combativité de l'ensemble du personnel des succursales Renault qui soutenaient ceux de Saviem-Golbey, opposés à la restructuration de Berliet-Saviem en une société privée Renault-Véhicules. Par cette victoire, ces travailleurs ont obtenu le maintien des avantages acquis, et de l'emploi, tout en restant dans le cadre de France Véhicules Industriels (nouvelle filiale de Saviem).

● Coplac-Formage
(La Petite Raon)

Encore une victoire même si elle n'est que temporaire. Cette fois, c'est dans la vallée du Rabodeau. Le comité central d'entreprise des Charbonnages de France vient d'ajourner les licenciements prévus à la Coplac Formage. Le département formage travaille en sous-traitance pour l'automobile et connaît actuellement quelques difficultés dues à la restructuration à la SICCA (groupe CDF Chimie) auquel appartient Coplac.

● Dans le groupe Willot,
de nouvelles menaces

Les Willot s'approprient à attaquer les acquis de la lutte des ex-Boussac de 1978 dans les Vosges.

Après avoir commencé par la suppression de 1 500 emplois dans le Nord, les voilà qui interviennent dans les Vosges en vue des comités centraux d'entreprises FTN et SIS (Boussac) qui auront lieu probablement dans les Vosges le 9 novembre et compte tenu que le groupe Boussac sera officiellement et totalement intégré à Saint-Frères le 15 novembre. Ils proposent d'ors et déjà des mutations à Vincey, Thaon, Igney et Nomexy. Ils préparent aussi la liquidation pure et simple de Rambervillers et de Saint-Laurent, sans oublier de désorganiser la production de la Blanchisserie de Moyenmoutier (en donnant au compte-gouttes de mauvaises matières premières (produits de teinture qui sont d'ailleurs toxiques et contre lesquels les syndicats se battent) et en envoyant les produits tissés de Senones au Canada au lieu de Moyenmoutier à 5 km de là.

● La Combe (Senones)

Cet établissement pour enfants handicapés physiques appartient depuis 1971 à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Nord-Est.

Depuis un an, l'intersyndicale et les employés de cette maison se battent contre la fermeture décidée dans le cadre de la rentabilisation des secteurs sanitaire et social.

Outre une gestion déplorable et une direction locale de style moyenageux qui nuisent à une bonne prise en charge des enfants qui ont besoin d'un retrait temporaire de leurs familles, cette liquidation est un exemple de la politique actuelle du gouvernement face aux établissements gérés par les CRAM. En effet, la centralisation et la spécialisation sont les fers de lance de la nouvelle prise en charge des problèmes sanitaires et sociaux, avec en arrière plan la rentabilisation. Les dernières circulaires du Ministère de la Santé, sont des armes de cette politique.

Aussi la lutte des employés de La Combe contre les 15 licenciements annoncés officieusement, doit tenir compte de ces aspects. Pour cela, la CGT de l'établissement, non seulement combat tous licenciements et mutations, mais défend également un projet de reconversion partielle et viable qui prendrait en charge des enfants de la région qui ne trouvent pas de lieux d'accueil alors qu'ils nécessitent une prise en charge temporaire au sein d'un établissement. Avec l'appui des organisations CFDT et FO de La Combe, il s'agit de mobiliser l'ensemble des salariés de cet établissement pour cette bataille, et cela avant qu'il ne soit trop tard. Ils appellent également à une réelle mobilisation du personnel de la CRAM du Nord-Est (à Nancy).

Correspondant SENONES

MALGRE DES PROPOSITIONS
DEMOBILISATRICES, LA LUTTE
DES MERLIN-GERIN CONTINUE !

De notre envoyé spécial Michel BERTEL

Mercredi soir, saisissant exemple de la vigilance des travailleurs de Merlin-Gérin. Ils ont veillé au grain ! Bien que la situation pouvait défavorablement évoluer, il semblait bien que mercredi soir les travailleurs de Merlin-Gérin aient, soit refusé de participer au vote décidé par l'intersyndicale, soit décidé de continuer de toutes façons l'occupation.

Mais reprenons le fil des événements. Déjà, un communiqué inquiétant de l'intersyndicale lundi laissait présager un amoncellement de nuages noirs sur la lutte. Mardi soir, les négociations ont duré près de 4 heures. Mercredi, l'intersyndicale ne se séparait qu'à 15 H 30 et les travailleurs ont dû attendre toute la journée les résultats de ces négocia-

tions. Quelle ne fut pas leur stupeur quand on leur a demandé de voter pour lever l'occupation ! Car les propositions chiffrées de la direction de Merlin-Gérin sont du même tonneau que celles offertes à Force Ouvrière : 11% d'augmentation pour 1979 (y compris les rallonges individuelles), pas de plan salarial pour 1980... Pour résumer, des

miettes ! Et l'intersyndicale a osé proposer aux travailleurs de prendre en compte ces chiffres et de lever l'occupation !

Beaucoup de travailleurs furent écoeurés. Ils demandaient des explications, certains délégués de l'intersyndicale leur répondaient « On ne peut rien vous dire ». Chacun se sentait totalement désaffecté des décisions. Beaucoup refusèrent de voter. D'autant plus que la direction de Merlin-Gérin a envoyé les payes d'octobre, et celles-ci ont été amputées de près de 100 heures de grève, c'est-à-dire

qu'il manque sur les payes près de 1000 francs.

Chez la plupart des travailleurs, la colère était à son comble. Et on les comprend ! De plus, les gars se sont organisés pour le week-end de la Toussaint !

Cette proposition démobilisatrice est lourde de conséquences. Mais ce mercredi soir, compte tenu des exigences de démocratie, très fortes dans cette lutte, compte tenu de la vigilance des travailleurs qui nous répètent depuis lundi : « On est parti pour gagner, les usines resteront occupées ». La lutte à Merlin-Gérin continue !

MANIFESTATION COMBATIVE
DES METALLOS DE GRENOBLE

Mardi, 15 h 30, place Rivet. La manifestation des travailleurs de la métallurgie grenobloise s'ébranle. Une heure plus tard, quand les banderoles seront repliées, de l'avis de tous, c'est un cortège très combatif qui a

ainsi sillonné le centre-ville de Grenoble.

En tête, les Merlin-Gérin, suivis des travailleurs de Neyrpic, en rangs serrés, scandant à pleins poumons leurs mots d'ordre puis des

délégations de Neyrtec, d'Eurotungstène, d'Ugine-Carbone, et les filles de la Thomson, visages éclairés d'être si nombreuses et conscientes de leur force et de leur unité. Bouclant le cortège, c'étaient les tra-

vailleurs en lutte de Rhône-Poulenc Progy, défilant comme ils l'avaient annoncé. Environ 5000 travailleurs ont ainsi repris massivement les mots d'ordre, prouvant clairement leur détermination. Nul doute que cette dernière aura des répercussions sur toutes les autres boîtes dont les travailleurs ont les yeux tournés vers Merlin-Gérin.

On remarquait de nombreux travailleurs, les badges CGT et CFDT collés unitairement sur les vestes, preuve nouvelle du désir d'unité des travailleurs, les des querelles stériles des boutiques...

De nombreux travailleurs de Merlin-Gérin sont restés défendre les usines occupées, l'ouverture de négociations et surtout l'ordre d'évacuation des usines par les CRS rendant probables des coups de force de la direction.

Une ombre au tableau cependant : l'absence des travailleurs de Caterpillar. Ceux-ci n'ont pas été invités à débrayer et à se joindre à la manifestation. Pour quelle raison ? L'heure n'est-elle pas au rassemblement de tous, Chimie comme Métaux, OP de Merlin comme OS de la « SESCO » ou de « Cater », autour d'un cahier revendicatif clair et mobilisateur ?

A voir l'état d'esprit dans les différentes usines occupées, cette claire volonté de prendre des initiatives, de dépasser les sigles syndicaux pour rendre plus forte l'unité des travailleurs, à entendre ces slogans criés à pleins poumons par les travailleurs en lutte depuis des semaines, les discours des UD CGT et CFDT à la fin de la manifestation semblaient bien fades. En tous cas, ils étaient loin d'avoir l'énergie mise en œuvre ce mardi, par les travailleurs grenoblois !

correspondant ANGERS

M.B.



Lors de la manifestation combative des métallurgistes grenoblois, mardi.

CGEE Alstom (Angers)

GREVE POUR UNE GRILLE
REGIONALE DES SALAIRES

La grève a éclaté lundi dernier et est suivie à 100 % par les 120 ouvriers de l'agence. Pour ceux-ci : « Si les deux points du cahier déposé ont été réglés la semaine dernière, au cours de la négociation avec la direction, il n'en reste pas moins que la revendication principale reste à obtenir ». Les délégués syndicaux expliquent la situation « jusqu'à maintenant l'agence d'Angers appliquait les coefficients de la grille, bâtiment du département et voici que l'employeur veut remettre

en cause cette grille pour se raccrocher à la recommandation nationale qui se traduirait par une baisse de salaire pour les ouvriers. On demande donc dans un premier temps, une augmentation immédiate de 2 % en vue d'arriver à parité avec la grille de Loire-Atlantique. Cela constitue une étape dans la réalisation d'une grille unique de salaire CGEE-Alstom, pour la région ouest, et pour laquelle on demande un calendrier ». Lundi 29 une AG avait lieu à la bourse du travail, et le

vote sur la grève est très net : 88,7 % des ouvriers se sont prononcés pour la poursuite de la grève. Puis les grévistes sont allés occuper les locaux de 10 heures à 12 heures, lors de la réunion d'un comité d'entreprise montrant par là leur volonté d'obtenir satisfaction. Par ailleurs l'intersyndicale CGT-CFDT pense élargir son action. Une prise de contact avec l'ETAM doit être effectuée ainsi qu'avec l'inspection du travail.

L'AFFAIRE BOULIN

REGLEMENT DE COMPTE
AU SEIN DE LA DROITE ?

Mercredi, vingt-quatre heures après le décès du ministre du Travail, l'agence France-Presse a reçu une longue lettre, où il explique les raisons de son geste, mettant en cause (outre son ami Tournet) le juge d'instruction chargé de l'affaire, mais aussi le garde des sceaux, Alain Peyrefitte, et les milieux politiques de la majorité, ainsi que le *Canard*

Rappelons que le *Canard Enchaîné* du 24 octobre publiait des informations à propos du terrain que Boulin avait acheté à Ramatuelle à une société appartenant à son ami Tournet, inculqué depuis de faux en écritures publiques pour avoir réalisé une double vente sur ce terrain. Le *Canard* posait des questions sur les termes de l'achat du terrain, payé à un faible prix, et pour lequel Boulin avait obtenu un permis de construire, refusé à d'autres acquéreurs. Sur les ondes d'une radio périphérique, Boulin s'était déclaré «transparent» dans cette affaire.

Dans sa lettre à l'AFP, il revient sur l'affaire, en écrivant : «Voici que la collusion évidente d'un escroc paranoïaque, mythomane, pervers, maître-chanteur et d'un juge ambitieux, haineux de la société, considérant, à priori, un ministre comme prévaricateur, et de certains milieux politiques où, hélas ! mes propres amis ne sont pas exclus, aboutit, pour ma part, à auditions, campagnes de presse et suspicion». Après avoir longuement évoqué le fond de l'affaire, il vitupère «Tournet (qui donne) ses versions mythomaniques au *Canard Enchaîné*, versant délibérément et au grand jour, des pièces du dossier de l'instruction à ce journal». Il accuse également le juge d'instruction d'avoir donné des pièces du dossier au *Monde*.

Il met enfin en cause Peyrefitte, écrivant : «Ce dévoiement dans la révélation du secret de l'instruction laisse froid un garde des Sceaux plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la justice»

Enfin, en post-scriptum, il écrit : «Mes avocats (...) pourront donner plus de détails, ayant en mains toutes pièces à l'appui de ma thèse».

D'OU VIENT LA FUITE ?

Les révélations du *Canard Enchaîné* posent plusieurs questions. La première, c'est celle de l'origine de ces révélations. Un journaliste du *Canard*, répondant au *Matin*, évoquait en ces termes certains des informateurs du journal : «Un haut fonctionnaire est témoin d'une canaillerie, cela lui soulève le cœur, il parle (...) Bien sûr, il y a parfois d'autres motivations : la vengeance ou la malveillance. Pas besoin de préciser qu'entre les deux principales formations de la majorité, les peaux de banane sont fréquentes».

Dans sa lettre, Boulin met en cause le juge d'instruction : quelle qu'ait été l'attitude effective du magistrat, certaines des pièces publiées par le *Canard* (notamment une lettre du secrétariat d'Etat aux anciens combattants adressée à Boulin) ne peuvent provenir de cette source. Il a bien fallu que le *Canard* soit informé par des proches du ministre, peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse, par certains de ses «amis» politiques du RPR.

On peut également s'interroger sur les dessous de la procédure judiciaire. Le pouvoir a les moyens, s'il l'estime nécessaire, d'éteindre une affaire qui le gêne. Alors, pourquoi l'instruction de l'affaire Tournet, qui traînait depuis des années, s'est-elle soudain

Enchaîné et *Le Monde*.

Le fait que l'un des principaux ministres, qui était parfois pressenti comme premier ministre possible, secoue profondément la droite au pouvoir. Le fait que celui-ci mette en cause le ministre de la Justice et ses amis politiques du RPR laisse entendre que l'affaire ne fait que commencer.



Boulin et Peyrefitte en 1962. L'«amitié ininterrompue de 21 ans» n'empêche pas les règlements de compte.

«Haineux de la société» ?

Dans sa lettre, Boulin accuse le jeune juge d'instruction chargé de l'affaire d'avoir tenté de le mettre en cause, en collusion avec Tournet, par «haine de la société». Il ne parle pas de «juge rouge», mais c'est tout comme. Curieusement pour un «juge rouge», le magistrat concerné, Renaud Van Ruymbeke, reçoit le soutien, non seulement de ses collègues, mais du procureur de la République de Caen, qui déclare que l'affaire a été menée avec «rigueur», «logique» et «objectivité». Le procureur précise que Boulin n'a pas été entendu dans cette affaire.

conduit à une inculpation en juin dernier, et enfin à la publication de certaines pièces du dossier ? Coups bas au sein de la droite ? En tout cas, la lettre de Boulin met en cause le garde des Sceaux : celui-ci répliquait mercredi en fin d'après-midi par un communiqué plusieurs fois remanié après consultation de Barre et de Chaban-Delmas. Avec une

admirable hypocrisie, il refusait de prendre position sur l'instruction en cours, déclarant : «Je ne pouvais pas intervenir auprès du juge d'instruction (...) La moindre pression sur ce magistrat aurait constitué une faute grave qui aurait pu être légitimement reprochée au ministre de la Justice».

François NOLET

● SCISSON A LA LCR

Le congrès de la LCR, qui se tient du 1^{er} au 4 novembre, constatera le départ de l'organisation de la tendance la plus proche de l'OCI, qui, au congrès précédent, avait recueilli 18 % des mandats. Depuis son dernier congrès, la LCR était ingouvernable, aucune tendance n'ayant la majorité dans l'organisation. Les opposants les plus nets au rapprochement avec l'OCI disposaient de 40 % des mandats, la direction (Krivine, Bensaïd) en avait 41 % sur une position intermédiaire.

Du fait de cette situation, la LCR n'avait pas nettement tranché sur ses choix : des discussions étaient menées avec l'OCI, mais la campagne des élections européennes était faite en commun avec Lutte Ouvrière, et des négociations étaient en cours pour l'absorption de scissionnistes de l'OCT, qui auraient renforcé le camp anti-OCI.

A la veille du congrès, les tendances sont ainsi réparties : Krivine-Bensaïd 43 % des mandats, courant Weber (anti-OCI) : 13 %, courant Filoche : 18 %. Le courant pro-OCI avait recueilli 24 % des mandats. On peut donc prévoir que le quart des militants de la LCR va quitter cette organisation probablement pour rejoindre l'OCI.

LE VRAI
SCANDALE

Un ministre s'est suicidé, et nous voilà plongé dans les eaux boueuses de la politique bourgeoise. L'hypocrisie et le sordide sont à la une, et nombreux sont ceux qui s'y complaisent.

Que «l'affaire Boulin» ait quitté le sentier tortueux des magouilles financières et immobilières pour devenir une affaire politique est indéniable. Elle est politique en ce sens qu'elle éclaire d'une lumière bien particulière ce qu'on appelle le personnel politique de la bourgeoisie. Faut-il pour autant voir dans ce scandale la révélation soudaine de ce qui est la nature du pouvoir bourgeois ? Ce serait bien naïf. Il est peut-être scandaleux qu'un diamant de la République garde pour lui-même les diamants offerts par un chef d'Etat africain. Mais le vrai scandale, c'est bien que l'impérialisme français exerce une domination quasi-coloniale sur le peuple centrafricain. Le sanguinaire Bokassa était débiteur de Giscard, et non le contraire. Il est également scandaleux de constater que des ministres, ou des hauts-fonctionnaires, usent de leur pouvoir pour s'en mettre plein les poches. Cependant, le vrai scandale n'est-il pas dans le pouvoir même de la bourgeoisie ? Le vrai scandale, n'est-ce pas la vie chère, la vie condamnée, les conditions de travail, la répression, les inégalités honteuses ?

La triste affaire Boulin nous révélerait qu'il est des politiciens qui s'écartent du droit chemin de l'honnêteté, ou de celui du «service public» ! Allons donc ! La vérité, c'est que l'arrivisme et l'intérêt propre sont des ressorts essentiels du personnel politique de la bourgeoisie. Et n'oublions pas que certains violent les lois, celles-ci sont quand même faites par la bourgeoisie, et pour son propre compte ! Il faut être Marchais pour oser dire que la lutte de classe se résumerait à «un débat d'idées», dans «le respect de l'adversaire politique».

Car trois jours après le suicide, le ministre du Travail, qu'est-ce donc que l'affaire Boulin ? D'aucuns ont été prompts à mettre en cause la presse et son droit à dire les faits, quels qu'ils soient. Même si la vigilance s'impose, les derniers développements tendent à montrer que «la presse» n'a qu'un très lointain rapport à l'affaire. On a aussi parlé de la «justice», de ses grands principes et de «juges rouges» qui les bafoueraient. Là encore, l'hypothèse s'écarte. Que reste-t-il alors ? Boulin a mis en cause un ministre, Peyrefitte, et ses «amis politiques», c'est-à-dire le RPR. Voilà bien de l'affaire, banal dans les milieux bourgeois, c'est-à-dire sordide : dans une droite divisée, incapable de proposer le moindre projet cohérent, on règle ses comptes avant la prochaine échéance électorale. Les fameux «débat d'idées», dont ils nous rabattent les oreilles, se mène en réalité à coup de «révélation» discrètement divulguées, à coup de compromissions et de scandales.

Et ils osent tous, dans un touchant consensus nous parler de moralité ! Non, décidément, leur monde n'est pas le nôtre. Tel est bien le vrai scandale, qui voit cette classe aux pratiques nauséabondes exercer sa dictature sur le peuple de notre pays.

N.D.

● Les négociations
communautaires
sur le mouton
au point mort

Lundi et mardi, les ministres de l'Agriculture des pays membres du marché commun examinaient à Luxembourg l'épineux dossier des importations de mouton. Les points de vue ne se sont pas rapprochés.

Rappelons que la France refuse d'appliquer la décision de la Cour de Justice européenne de Luxembourg, lui enjoignant d'ouvrir ses frontières aux importations de mouton en provenance des autres pays du marché commun. La France achète chaque semaine 200 tonnes de mouton, mais elles sont congelées et stockées : le gouvernement refuse de les mettre sur le marché pour éviter une baisse des cours qui provoquerait probablement de vives réactions de la part des éleveurs français. Les Britanniques ne s'opposeraient pas à ce que des primes soient attribuées aux producteurs français pour maintenir leur revenu, mais n'entendent pas que ces primes soient prises sur les fonds communautaires. C'est également la position de l'Allemagne qui refuse tout nouveau mécanisme d'intervention.

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef
et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan
Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

INTERNATIONAL

Qui n'a vu dans les journaux ou à la télévision ces images douloureuses de réfugiés cambodgiens passant la frontière khméro-thaïlandaise ? Les petites phrases qui échappent de temps en temps aux dirigeants pro-vietnamiens de Phnom-Penh ou à ceux de Hanoï (du genre de celle prononcée par le ministre de la défense fantoche à Moscou : « Pas un seul Cambodgien ne meurt de faim aujourd'hui » ou celle du premier ministre vietnamien, Pham Van Dong : « Le peuple cambodgien est heureux ») révoltent.

En France et dans le monde, de nombreuses organisations humanitaires et politiques ont lancé une campagne de soutien au peuple cambodgien. Mais il y a plusieurs façons d'aider un peuple. Et il en va de cette campagne humanitaire comme de beaucoup d'autres : elle est le terrain d'une bataille politique importante que nous ne devons pas désertier.

La majorité des organisations comme la Croix Rouge, l'UNICEF, le PAM (Programme alimentaire mondial), Médecins sans frontières, ainsi que plusieurs pays d'Europe ont orienté leur aide en direction de l'ensemble du peuple cambodgien, donc également en direction des populations vivant dans les zones de maquis. Elles demandent aussi l'autorisation de contrôler la distribution des vivres jusqu'à leur destination finale.

LA POSITION DU PCF

Par contre, l'Humanité, organe central du PCF, développe dans ses colonnes des conceptions bien différentes :

« Sœur Vandermeer, de passage à Hanoï après un séjour au Cambodge en tant qu'accompagnatrice du Comité français d'aide médicale et sanitaire au peuple cambodgien »

s'est élevée contre les « garanties » demandées par la Croix-Rouge internationale et les pays occidentaux quant à la destination réelle des aides adressées au Cambodge (l'Humanité du 11 septembre 1979).

On peut lire dans l'Humanité du 5 octobre 1979 : « Un malaise subsiste, né de l'insistance mise par certains - notamment la Commission de Bruxelles et, par conséquent le gouvernement français - à ce que l'aide soit distribuée à « toutes les parties en présence », à « tous les nécessiteux ». Si l'on entend par là que les réfugiés qui se trouvent dans les camps de Thaïlande doivent être secourus, cela ne souffre aucune discussion. Qui peut cependant nier que certaines forces cherchent, en se saisissant de considérations caritatives, à intervenir dans les affaires d'un peuple si cruellement meurtri ? ».

Et lors d'une conférence

LE PCF ET LE CAMBODGE

Derrière les déclarations humanitaires...



Les résistants cambodgiens partent au combat contre l'occupant vietnamien.

de presse organisée par treize organisations humanitaires, le représentant du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne (créé à l'initiative du PCF) n'avait-il pas déclaré qu'il était « impossible » d'aider les Cambodgiens vivant dans les zones de maquis et que d'ailleurs les autorités de Phnom Penh avaient dit : « Ou ils se rendront ou ils périront sur place ».

La position du PCF, reprise de façon moins explicite par les organisateurs du Secours populaire et du Comité français d'aide médicale et sanitaire, est donc très claire ; c'est d'ailleurs, à peu de choses près, celle de Phnom-Penh ou de Hanoï, à savoir :

— Premièrement, tenter d'imposer que les organismes internationaux comme l'UNICEF ou la Croix-Rouge n'aient pas droit de regard sur la distribution finale des aides. Condition inacceptable car qui pourrait alors contrôler que l'aide aille effectivement au peuple cambodgien (qui, dans les zones contrôlées par Hanoï, est également menacé dans sa survie) et ne soit pas accaparée par les 200 000 soldats vietnamiens qui occupent le Cambodge ?

— Deuxièmement, tenter d'empêcher à tout prix que des secours soient distribués aux Cambodgiens vivant dans les zones de maquis.

Or, les populations vivant dans les zones de maquis s'élèvent à plusieurs centaines de milliers (2,5 millions d'après un reportage dans les zones de résistance passé à l'émission l'Événement). Ces centaines de milliers de personnes qui ont gagné les

Des réfugiés fuyant la faim et l'invasisseur

Dans le dernier Humanité-dimanche, Roland Leroy écrit, à propos de résistants qui combattent l'invasion vietnamienne : « Ils massacrent encore et c'est cette situation qui engendre le nouveau flot de réfugiés en Thaïlande ».

Pourquoi Roland Leroy ne cite-t-il pas plutôt les autorités pro-vietnamiennes de Phnom Penh qui ont reconnu publiquement avoir lancé près de la frontière thaïlandaise « des opérations à caractère plus policier que militaire » contre les résistants ?

C'est justement après ces opérations que de nouveaux flots de réfugiés sont arrivés en Thaïlande, où ils ont d'ailleurs raconté que l'armée vietnamienne avait fait main basse sur les secours médicaux et alimentaires apportés quelque jours plus tôt par la Croix rouge internationale et l'UNICEF.

Et parmi ces dizaines de milliers de réfugiés, nombreux sont les résistants se repliant temporairement sous le coup des attaques vietnamiennes. Ce week-end, 30 000 d'entre eux (hommes et femmes) ont regagné leur pays pour reprendre le combat contre l'occupant.

Une autre raison du flot de réfugiés, c'est que, pour la première fois depuis plusieurs années, le riz n'a pratiquement pas été cultivé au Cambodge et que, pour cette raison, la famine s'étend un peu partout. Va-t-on encore nier la responsabilité de Hanoï dans cette situation aujourd'hui, alors que les soldats vietnamiens ont envahi le pays depuis maintenant plus de dix mois, empêchant les semailles détruisant ou pillant les semences et les récoltes ?

Les troupes vietnamiennes doivent évacuer le Cambodge, il faut laisser le peuple de ce pays choisir librement son gouvernement !

montagnes et les forêts après l'invasion vietnamienne font partie du peuple cambodgien au même titre que celles vivant dans les zones occupées par l'armée vietnamienne. Au nom de quelle argumentation pourrait-on exiger, comme le fait l'Humanité, de ne pas les secourir ?

UN TREPLIN POUR FAIRE ADMETTRE L'INVASION

En reprenant à son compte le refus de Hanoï qu'une aide internationale soit distribuée à « toutes les parties concernées »,

c'est-à-dire aussi aux zones de maquis, l'organe central du PCF peut-il ignorer les conséquences de cette sentence : la mort pour des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, de combattants. Et l'objectif de Hanoï apparaît ici clairement : il veut que les résistants abandonnent le combat et se rendent.

Mais l'organe central du PCF n'en reste pas là. C'est ainsi que dans l'Humanité-Dimanche, sous la plume de Roland Leroy, on peut lire : « Je crois vraiment que ce serait l'honneur de la France de reconnaître le gouvernement du Cambodge et de lui apporter immédiatement l'aide humanitaire, alimentaire et médicale dont ce pays a un besoin urgent ».

Dans l'Humanité du 11 octobre, dans une lettre de Maxime Gremetz, secrétaire du Comité central du PCF, à Raymond Barre, on peut lire : « Un véritable plan d'aide doit être élaboré et discuté avec les autorités de Phnom-Penh. Mais j'ajoute que cette aide serait naturellement plus efficace si des relations diplomatiques étaient nouées avec la République populaire du Cambodge ».

Et voilà, la boucle est bouclée : la direction du PCF ne considère finalement l'aide humanitaire que comme un marche-pied à une reconnaissance diplomatique du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, ce qui équivaudrait à accepter le fait accompli de l'invasion vietnamienne au Cambodge.

UNE BATAILLE A MENER

Jusqu'à présent, la plupart des organismes internationaux et des pays membres de l'ONU ont refusé de souscrire à ces conditions. Voilà qui est positif. Mais la bataille est loin d'être terminée et nous devons en être partie prenante.

Hanoï et les dirigeants qu'il a mis en place à Phnom-Penh ne peuvent pas souscrire à une aide massive, contrôlée jusqu'au bout par les organismes internationaux et distribuée à l'ensemble de la population cambodgienne car cette action de solidarité les gêne dans leur projet de domination totale du Cambodge. Cette action peut (à condition de rester ferme sur ses objectifs) faire apparaître de plus en plus clairement aux yeux de l'opinion publique la responsabilité du Vietnam dans la famine qui sévit aujourd'hui et contribuer à rendre l'exigence du retrait des troupes vietnamiennes plus massive.

HR - QdP Claude LIRIA

Asie du Sud-Est : l'agression vietnamienne accroît la tension

La poursuite de l'agression vietnamienne au Cambodge, les menaces qu'Hanoï fait peser aujourd'hui sur la Thaïlande, avec de nouveaux bombardements des réfugiés sur le territoire de ce pays accroissent la tension en Asie du Sud-Est et ont entraîné de nombreuses réactions des gouvernements de la région.

Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères a demandé à l'ONU d'honorer son engagement de maintenir la paix et la sécurité mondiale et d'intervenir au Cambodge. Le gouvernement des Philippines a demandé aux autres pays de l'ASEAN d'envisager une action commune « en cas de nécessité » à la frontière Cambodge-Thaïlande, tandis que le ministre malaisien des Affaires étrangères a rappelé la position de son gouvernement exigeant le retrait des troupes étrangères du Cambodge.

Dimanche, au cours d'une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale thaïlandaise, le vice-premier ministre chinois Deng Xiaoping a déclaré : « Le gouvernement et le peuple chinois prendront toutes les mesures qui s'imposent pour soutenir la lutte menée par le Kampuchea démocratique et toutes les autres forces patriotiques cambodgiennes contre les agresseurs vietnamiens. Si le Vietnam attaque les pays de l'ASEAN, la Chine se rangera du côté des pays de l'ASEAN. Si le Vietnam attaque la Thaïlande, la Chine se rangera du côté de la Thaïlande ».

Face à la fermeté qui leur est opposée et à la dénonciation de leur politique d'agression, les dirigeants de Hanoï ont fait publier une série de déclarations accusant la Chine d'être responsable de la tension en Asie du Sud-Est. Dans une déclaration faite à Paris, l'ambassadeur vietnamien évoquait la « menace chinoise » pour tenter de justifier la présence au Laos de 50 000 soldats vietnamiens qui viennent d'être mis en état d'alerte. Le vice-ministre des Affaires étrangères Nguyen Co Tach, de son côté, a affirmé que l'armée vietnamienne n'exercerait pas un prétendu « droit de suite » en Thaïlande à condition que la Thaïlande n'aide pas la résistance patriotique. N'est-ce pas montrer clairement que désormais pour Hanoï, la frontière Cambodge-Thaïlande est devenue celle du Vietnam, puisqu'ils prétendent régler leurs relations avec la Thaïlande comme s'ils étaient frontaliers. Le vice-ministre vietnamien révèle bien la logique d'occupant et d'expansionniste qui est celle des dirigeants de Hanoï.

● San Salvador : la junte fait tirer sur une manifestation

Lundi après-midi, l'armée salvadorienne a tiré sur une manifestation pacifique en plein centre ville. On compte une trentaine de morts et plus de cent blessés. Il se confirme, avec ce massacre perpétré par les forces de répression, que le régime qui a renversé le 15 octobre le dictateur Romero, n'est nullement déterminé à satisfaire les revendications du peuple, et à restaurer la démocratie, mais à poursuivre la même politique d'exploitation et de répression avec d'autres hommes au pouvoir.

Depuis le 15 octobre, les organisations révolutionnaires ont multiplié les manifestations et les actions de commando. Elles expriment leur volonté de refuser la

trêve avec la nouvelle junte et d'imposer leurs revendications : libération de tous les prisonniers politiques, augmentation des salaires de 100 %, dissolution des corps répressifs hérités du régime de Romero. C'est dans ce but que le Bloc Populaire Révolutionnaire avait organisé la semaine dernière l'occupation du Ministère de l'Economie, et du travail. En faisant tirer sur le peuple, en recourant à une politique de répression sanglante analogue à celle du dictateur Romero, la junte salvadorienne perd toute possibilité de mettre en œuvre la prétendue politique « réformatrice » qu'elle avait annoncé avec l'appui de Washington.



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES



«L'urgence» aménagée pour être vivable

INTERDITS DE CITE

Marginaux, quart monde, famille lourde, mal logés, associaux, exclus, pauvres... la liste est longue des appellations que la bourgeoisie a forgées. Nous avons, dans un des deux articles précédents, cerné les conditions d'existence de ceux que nous appellerons sous-prolétariat : sales boulots, revenus les plus bas, sous-prolétaires de père en fils «grâce» à l'école, et contrôle social à domicile. Dans le second article, ont été abordés les mécanismes concrets qui règlent la production et la gestion de l'habitat du sous-prolétariat. Nous terminerons cette série par une enquête sur la lutte des habitants de l'une de ces cités, pour imposer la reconnaissance du droit à la dignité.

(3) CITE DU PLATEAU : UN ENRACINEMENT MENACE

Le Plateau c'est un quartier de Viry-Chatillon, commune du sud de la région parisienne. Un quartier populaire dont la mairie ne s'occupait guère. Mais voilà, il y a quelques années, on a décidé que la cité d'urgence était gênante et qu'il fallait la supprimer. Alors, depuis, tout est bon pour la rayer de la carte.

Il y a seulement deux ans, les cent logements étaient tous habités. Mais après les élections municipales de mars 1977, le maire, Longuet, a commencé à rendre inhabitables les logements quittés par certains locataires : il a fait murer les ouvertures, défoncer les toits, détruire les circuits électriques. Ça a été le début de l'escalade.

Certains locataires ont dû dé-

DES LOGEMENTS PAS COMME LES AUTRES

Ils sont une cinquantaine à se défendre contre les attaques de la société de gérance Orly-Parc, de la municipalité, de la préfecture. Ils veulent rester parce que pour certains, cela fait plus de vingt ans qu'ils sont là, c'est «leur» cité. Les maisons sont petites, mais ils les ont entrete-

au plancher de salaire nécessaire), mais ils préfèrent rester dans la «cité» plutôt que d'aller dans un grand ensemble où ils savent bien que la vie est trop dure. Les personnes âgées, on leur propose d'aller dans une tour pour vieux, à côté : «On y attend la mort» disent-elles : pas question d'y aller. Et surtout, il y a tous les autres, à qui on ne propose rien... pas question de les laisser.

FACE AUX BULLDOZERS

Au cours de l'hiver 1976-1977, la municipalité a fait démolir trois logements inoccupés, sous la protection de la police. Les habitants se sont fait insulter quand ils sont venus demander des explications. En réponse, le comité de quartier est créé ; il regroupe principalement l'amicale de la cité d'urgence et l'amicale de la cité Emmaüs, toute proche.

Des week-ends de travaux sont organisés pour retaper les maisons des personnes âgées (la société Orly-Parc n'a jamais rien fait pour les entretenir). Une plainte est déposée, un expert a estimé que les logements n'étaient pas insalubres et que la remise en état devait être faite pour préserver la sécurité de l'ensemble des logements. La société Orly-Parc et la municipalité n'en re-

doublent pas moins d'agressivité.

Le comité, au cours de la réunion du 4 décembre, exige :

« - l'arrêt absolu des démolitions et l'isolation des logements proches de ceux démolis,

- l'intervention du ministère de la Santé et de l'Hygiène pour qu'on arrête de nous forcer à partir, par les conditions qui nous sont faites pour l'hiver,

- de rester ou d'être relogé sur place, sur le terrain de la cité, à des prix en rapport avec la situation sociale des habitants. »

Le 2 juin 1978, la veille du jugement, la police intervient pour couvrir la destruction de certains logements. Après l'intervention immédiate des habitants, les forces de police se retirent.

Le tribunal des référés de Créteil a ordonné l'arrêt des destructions ; le dossier est transmis au tribunal de Grande instance pour évaluer les dommages. Faute de moyens, les locataires n'ont pas pu se payer un avocat et engager d'autres frais... La justice, ça coûte cher.

DANS LES GRAVATS

La municipalité, face à la détermination des habitants, essaye par tous les moyens de briser la lutte. Elle essaye de dresser ceux qui payent des loyers contre les «cas» sociaux que les services

municipaux ont placés là, elle envoie des provocateurs la nuit pour démonter les toits. La société Orly-Parc paye un individu pour dresser les gens les uns contre les autres. L'entretien n'est plus assuré, le ramassage des ordures non plus (celui des impôts locaux l'est).

Pendant le mois de juillet 1979, profitant des vacances, le maire fait démolir une trentaine de logements. Ceux qui habitent à côté vivent dans des gravats, dans les courants d'air. La solidarité s'organise, mais devant une telle férocité, de tels moyens, comment ne pas se sentir désarmés ?

Ils veulent détruire la cité, car elle est située au centre du quartier «du Plateau». Le maire veut «nettoyer le coin» pour faire un programme de logements avec jardinets et espaces verts privés, d'où les gens de la cité seront exclus. Le centre ne se vendra bien que si on lui fabrique une bonne image de marque ; alors, «des pauvres, les vieux, ça ne fait pas bien».

Les locataires qui restent tiennent bon, mais les conditions de la lutte sont difficiles. L'hiver approche, et ils savent que la mairie veut en finir rapidement.

Par Michel LENY

La cité d'urgence

Cette cité a été construite en 1954 pour reloger prioritairement les anciens du bidonville du Bas-Viry, à cause des inondations disent les officiels, pour pouvoir rentabiliser les bords de rivière disent certains. Y viendront ensuite des mal logés, des locataires expulsés, des familles logées par les services sociaux de la municipalité. Livrés en parpaings nus, sans aucun confort, la centaine de logements de cette cité ont été améliorés par les locataires avec leurs faibles moyens. Les jardins ont été plantés, cultivés, les intérieurs peints ou tapissés. Certains ont installé une salle de bains, d'autres une douche ou d'autres encore, le chauffage. Si les bâtiments, dans certains cas, peuvent apparaître comme délabrés, il n'en est rien pour les logements actuellement habités.

Les loyers sont modérés (de 100 à 200 F). Des conditions de vie qui peuvent passer pour agréables avec la possibilité d'avoir un petit bout de jardin, de plain pied, surtout pour les personnes âgées. Ce n'est pas habituel pour des gens sans gros moyens.

En 1954, lors de sa construction, elle était à l'extérieur, loin du centre ancien de Viry-Chatillon. Mais voilà, depuis 25 ans, on a construit plus de 5 000 logements autour ; alors, elle se retrouve en plein centre du nouveau quartier du «Plateau». Et la bourgeoisie trouve que cela ne fait pas propre, que c'est dangereux, mal famé. Elle voudrait un centre bien propre où ceux qu'elle a exploités, exploite et humilie quotidiennement, soient encore une fois rejetés plus loin.

Alors elle s'agit tout, détruit tout, pour imposer son projet, sa ville.

ménager à cause des mauvaises conditions de chauffage (surtout ceux près des maisons détruites), d'autres se sont laissés abuser par les promesses de la municipalité et sont maintenant dans des logements HLM où ils n'arrivent plus à payer les loyers. La municipalité a réussi à faire partir un bon nombre d'anciens locataires, mais ceux qui restent maintenant ne veulent absolument pas partir

nues au fil des ans, et puis il y a un jardin ; c'est bien agréable surtout pour les personnes âgées. Elle existe cette cité, elle vit. Les gosses ne risquent pas de se faire écraser, jeunes et vieux se parlent et se respectent, les immigrés ne sont pas des «bougnouls» dans la cité.

On ne propose rien aux habitants, sinon de disparaître. Certains pourront aller en HLM (seuls quelques uns accèderont



Après le passage des bulldozers

CONFERENCE SUR LE ZIMBABWE

Le gouvernement britannique propose des élections piégées

A Londres se déroule actuellement la partie la plus importante de la Conférence sur le Zimbabwe (Rhodésie), celle concernant la période de transition vers l'indépendance. La Grande-Bretagne a proposé que pendant cette période, avant l'organisation d'élections libres, le maintien de l'ordre soit confié à l'armée et à la police actuellement en place, celles du régime de Salisbury, avec un gouverneur britannique, assisté d'observateurs venant des pays du Commonwealth.

Le Front Patriotique a rejeté ces propositions : il estime que la Grande-Bretagne, impliquée depuis des années dans le soutien au régime raciste de Rhodésie n'est pas qualifiée pour avoir la responsabilité à elle seule de l'accession du pays à l'indépendance. Il a proposé, quant à lui, un gouvernement intérimaire composé à parts égales de représentants des colons et de la Grande-Bretagne et de représentants du Front Pa-

triotique ; un «comité militaire» devrait associer les forces armées du mouvement de libération et une partie des forces du régime rhodésien. Surtout, le Front réclame avant les élections la présence d'une force de l'ONU garantissant la sécurité et la présence d'observateurs de l'ONU participant à l'organisation des élections.

Edison Zvobgo, porte-parole de la ZANU (une des organisations du Front) a souligné le caractère exorbitant des positions britanniques. «Alors que nous combattons la police, l'armée et l'aviation du régime, on nous demande de nous confier à Salisbury et d'attendre la fin de la campagne électorale pour voir si nous serons encore là. Ce qui arrivera, c'est que nous serons morts». Faisant allusion au gouverneur britannique qui devrait avoir le pouvoir, il a déclaré : «Nous ne voulons pas, sur la base de vagues déclarations, mettre nos vies entre les mains d'un in-

connu qui ne connaît pas la situation. Ce que nous demandons, c'est que les deux parties soient représentées».

ESCALADE DES AGRESSIONS DE L'AFRIQUE SUD

Alors que l'arrogance britannique rend l'avenir de la conférence de Londres problématique, les interventions et les agressions de l'Afrique du Sud dans toute la région se multiplient et s'étendent. La semaine dernière, l'armée de Pretoria a envahi en plusieurs points le territoire de la Zambie, pays soutenant la lutte du peuple du Zimbabwe. Cette opération était combinée avec des opérations de l'armée rhodésienne. En même temps, le Département d'Etat US faisait une déclaration au sujet de l'organisation d'une expérience nucléaire pour l'Afrique du Sud : l'ONU a demandé l'ouverture d'une enquête à ce sujet et le président de l'Assemblée a

déclaré que cela représentait «une menace grave contre la paix et la sécurité internationale». Mardi, l'Angola dénonçait une agression de grande envergure de l'armée sud-africaine contre son territoire.

Tous ces faits dénotent un engagement de plus en plus direct de l'Afrique du Sud, principal bastion du racisme contre le peuple du Zimbabwe et l'ensemble des peuples d'Afrique Australe. Le ministre Botha, en visite à Londres récemment, déclarait, sous prétexte de protéger les blancs, que son gouvernement interviendrait directement au cas où le Front Patriotique arrive au pouvoir au Zimbabwe. L'intransigence britannique à Londres et l'escalade des agressions racistes en Afrique Australe ne sont pas sans rapport. Elles visent le même but : frustrer le peuple du Zimbabwe d'une véritable indépendance qu'il a gagnée par sa lutte de libération.

J.P.C.

● Centrafrique : les jeunes manifestent contre Dacko

Pour la première fois, lundi, les jeunes étudiants et lycéens de Bangui ont manifesté contre le régime de Dacko et ont affronté violemment l'armée centrafricaine. Ils ont ensuite attaqué et dévasté la villa d'Ayando, premier ministre de Dacko. En représailles, l'armée a investi et détruit la ville du leader de l'opposition Patassé. Celui-ci, menacé d'arrestation, se serait réfugié dans une ambassade. Si l'armée française n'est pas intervenue directement lundi, elle permettait à l'armée d'exercer la répression, par sa présence aux points stratégiques, et particulièrement aux portes des ministères et du palais du Président. Dans la nuit les troupes ont effectué des rafles dans les quartiers populaires, une chasse aux jeunes analogue à celles qui avaient conduit au massacre de plusieurs centaines de jeunes par Bokassa.

Dacko, lançant des appels à la radio, a accusé le mouvement de la jeunesse de Bangui, d'être favorable à Patassé, de recevoir de l'aide et des armes de l'étranger (c'est-à-dire de la Libye). Il sied mal au Président installé par les paras français d'accuser la jeunesse de Bangui d'être «à la solde de l'étranger». En fait, les milliers de jeunes qui manifestent contre le régime de Dacko sont ceux qui ont risqué leur vie pour abattre le dictateur Bokassa. Ils luttent aujourd'hui non pas pour mettre au pouvoir Patassé (qui semble avoir déçu ses partisans par ses erreurs notamment ses relations avec la Libye), mais pour la satisfaction de leurs revendications : la revalorisation des salaires, les libertés démocratiques, le départ des troupes françaises et l'organisation d'élections libres.

J.P.C.

UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Le gouvernement a annoncé mercredi l'attribution d'une prime exceptionnelle de chauffage aux bénéficiaires de l'allocation logement. Elle ne devrait cependant couvrir que 15 à 20% des hausses de charges.

UN DC 10 RATE L'AEROPORT DE MEXICO

Mercredi matin, un DC 10 de Western Airlines s'est écrasé avant son atterrissage sur l'aéroport de Mexico. L'accident, qui aurait fait 67 morts et 22 blessés ne semble pas dû à l'un des incidents techniques qui s'étaient manifestés à plusieurs reprises sur ces appareils.

GREVES DU ZELE DES CONTRÔLEURS AERIENS

Les actions engagées par les contrôleurs aériens devraient se prolonger jusqu'au 12 novembre. Il s'agit d'une sorte de grève du zèle, car ils ne disposent pas du droit de grève. Ils bloquent le décollage des avions chaque jour, de 14 h à 17 h. Ils exigent l'amélioration de la sécurité, des effectifs suffisants, l'abandon de la mixité civil-militaire, des augmentations de salaire.

Répression dans l'éducation nationale

L'AFFAIRE J.-L. LELONG

Le 3 juillet 1979, J.L. Lelong, maître-auxiliaire au lycée technique de Béthune (épouse au chômage, père d'un enfant de 9 ans), reçoit une lettre du recteur de Lille lui annonçant un retrait de délégation, c'est-à-dire, l'interdiction de postuler à un poste de maître-auxiliaire pour la rentrée 1979.

Motif officiel : «Son comportement et particulièrement les incidents suscités au collège de Calonne Ricouart en mars 1979».

Après avoir reçu cette lettre, J.L. Lelong et le SGEN-CFDT ont pris connaissance du dossier se trouvant au rectorat. De l'étude de ce volumineux dossier, il ressort que rien n'est reproché sur le plan professionnel à Jean-Luc : au contraire, puisqu'au mois d'avril 1979, sa note administrative est passée de 12 à 16 avec la mention : «Donne satisfaction».

La pièce maîtresse du dossier : une lettre anonyme visant le principal du CES de Calonne Ricouart où J.L. Lelong n'a jamais travaillé et dans laquelle son nom n'est même pas cité ! Cette lettre datée du 5 mars 1979 déclenche une enquête administrative :

— 10 mars 1979 : rapport confidentiel du proviseur du lycée technique de Béthune. Dans ce rapport,

il est mentionné :

- Que J.L. est en maison de repos, ce qui devient dans le rapport «hôpital psychiatrique» !
- Qu'il boit de la bière dans son bureau personnel et y a même fait brûler un bâton d'encens !
- Qu'il a participé à l'animation d'une fête de foyer socio-éducatif organisée à l'extérieur du lycée.
- Qu'il a un «comportement protecteur vis-à-vis de trois de ses collègues féminines» citées nominativement !

— 13 mars 1979 : lettre du principal du CES de Calonne Ricouart et de sa femme dénonçant J.L. comme individu dangereux, la preuve en étant qu'il «a des autocollants antinucléaire et antimilitaristes sur sa voiture» !

— 3 juillet 1979 : retrait de délégation. Figurent également dans le dossier différents rapports relatifs aux activités syndicales et politiques de J.L. : soutien à Papinski dans sa lutte contre l'inspection, engagement antinucléaire de J.L.

Bref, uniquement des faits souvent scandaleusement déformés, concernant la vie privée et les activités extra-professionnelles de J.L.

Pour riposter à ce qu'il faut appeler une interdiction professionnelle, un dossier a été réalisé, une

pétition du SGEN-CFDT circule dans les établissements de la région. Un comité de soutien s'est constitué, qui fait appel au soutien le plus large. Des articles sont parus dans la presse. Le mardi 23 octobre 1979, la projection d'un film *Le prête-nom* de Martin Ritt sur les interdictions professionnelles sous le mac carthisme a rassemblé 300 à 400 personnes à Béthune, en soutien à Lelong.

Au cours du débat, un camarade de la CFDT a fait justement remarquer que la répression dont était victime J.L. frappait aussi les militants syndicaux dans les entreprises : 80 licenciements de délégués syndicaux depuis 6 mois, dans le Nord, dans le secteur de l'habillement cuir-textile.

Adresse du comité de soutien : J.L. Lelong, rue Vital Michalon (Basse), Chelers 62 127 Tincques.

Le soutien financier est à envoyer à J.L. Lelong, CCP Lille 7 377 34 E.

Le dossier du comité de soutien est à commander au comité (prix minimum 5 F). Prochaine réunion du comité de soutien : mardi 6 novembre 1979 à 19 heures salle Jean XXIII (ZUP de Béthune).

correspondance HR - QdP

BOYER OCCUPE A SAINT-QUENTIN

Fabricant du matériel de manutention, l'entreprise Boyer à Saint-Quentin dans l'Aisne, est en situation de dépôt de bilan depuis le 9 avril dernier. Une première vague de licenciement avait frappé 80 travailleurs en mars. 150 nouvelles lettres ont été envoyées par le syndic en début de semaine. Leurs destinataires, avec le soutien des non-licenciés et des sections CGT et CFDT poursuivent l'occupation de l'entreprise depuis mardi dernier.

SIGNATURE DE LA DEUXIEME CONVENTION DE LOME

Les 57 pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) ont signé mercredi matin avec les neuf pays de la CEE, la seconde convention commerciale de Lomé. Bien que confirmant les options prises par l'accord de 1975, les pays du Tiers-monde jugent l'effort de la CEE, dans leur direction, insuffisant, les 9 se retranchant derrière la crise économique pour excuser leur manque d'initiative dans ce domaine.

A LONDRES : HUA GUOFENG DENONCE L'HEGEMONISME

Lors d'un banquet offert en son honneur par le Premier ministre britannique, Hua Guofeng a notamment déclaré : « la menace posée par les hégémonistes est une menace globale... » ajoutant « la paix ne s'obtient pas en pratiquant la mendicité, et la guerre ne

sera pas évitée par des concessions » (...). « de plus en plus, les pays ouest-européens comprennent qu'en renforçant d'urgence leur défense et leur unité, ils contribueront plus efficacement au maintien de la paix et de la sécurité ».

BHV : GREVE DE LA TOUSSAINT

Comme l'année dernière, les employés du BHV de la rue de Rivoli à Paris ont fait grève le 1^{er} novembre pour protester contre l'ouverture du magasin le jour de la Toussaint.

DASSAULT : 7^e SEMAINE DE GREVE

Arrêts de travail de plusieurs heures et occupations paralysent depuis 7 semaines les usines du groupe Dassault. Les 15 000 travailleurs du groupe réclament 5 % d'augmentation.

SACILOR : GREVE DES MINEURS D'HAYANGE

Mercredi, à l'appel de la CGT les 400 mineurs d'Hayange ont fait grève pour protester contre la mutation d'une vingtaine de leurs camarades.

LA MURE : REPRISE DU TRAVAIL

Après un mois de grève, les mineurs des houillères de La Mure, ont repris le travail. Un quart des mineurs de fond ont obtenu une augmentation de 10 F par jour, un autre quart n'a obtenu que de 2 à 5 F. Le reste des mineurs obtient quelques améliorations des conditions de travail.